

vivre à ●
niort

magazine municipal d'information • www.vivre-a-niort.com

juillet-août 2020 - #295

ENFIN L'ÉTÉ !



ENFIN DEHORS



Darrin

04. RÉTROSPECTIVE

06. ACTUALITÉS

- 06. LES NOUVEAUX HORAIRES POUR VOS ACCUEILS EN MAIRIE
- 07. LE PLAN CANICULE EST ACTIVÉ
- 07. ÉDUCATION : INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS D'ÉTÉ
- 08. VOS INSCRIPTIONS DANS LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS
- 09. TOUT SUR L'ALTERNANCE AVEC LA MISSION LOCALE
- 10. LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE, VOS ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS
- 15. CCAS : LES CRÈCHES SONT ROUVERTES
- 16. REPRISE DES CHANTIERS SUR LES GRANDS PROJETS
- 19. EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR CERTAINS SECTEURS
- 19. LA VILLE AUX PETITS SOINS POUR SES ESPACES VERTS
- 20. LE POINT SUR LA MOBILITÉ EN VILLE
- 27. LA VILLE SOUTIENT LE COMMERCE

DR

J'aime mon centre-ville

30 000 heures
de stationnement

gratuit



Acobe Stock / Yakobchuk Olena

22. SPORTS

- 22. ANIOS, LES INSCRIPTIONS COMMENCENT LE 9 SEPTEMBRE
- 22. NIORT AGGLO REMBOURSE LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

23. TRIBUNE DES ÉLUS

24. PORTRAIT

- 24. TROIS AGENTS DU CCAS PARLENT DE LEUR MÉTIER DE MAINTIEN À DOMICILE



Bruno Deibord



Magazine municipal d'information

Service de communication communautaire - 140
rue des Équarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex.
Tél. 05 17 38 79 55.

Directeur de la publication : Jérôme Baloge, Maire de Niort • **Directeur de la communication :** Vincent Rouvreau • **Responsable éditoriale :** Isabelle Toesca • **Équipe rédactionnelle :** Jean-Philippe Béquet, Thomas Manse, Sylvie Méaille, Magali Tardé • **Photographe :** Bruno Derbord • **Ont participé à ce numéro :** Darri (photos) • **Réalisation :** Agence Glyphes - Niort • **Impression :** Raynaud Imprimeurs SAS - Coulonges-sur-l'Autize • **N° d'ISSN :** 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est tiré à 37 600 exemplaires.
Couverture : Darri - Pré-Leroy juin 2020.



Permanences des adjoints

Pour tout renseignement,
vous pouvez joindre les adjoint(e)s
au Maire en composant le :

05 49 78 75 09 ou **05 49 78 73 47**

Courrier postal :
à déposer dans la boîte aux lettres
Place de l'Hôtel-de-Ville

Mail :

secretariatdumaire@mairie-niort.fr

Site internet :

vivre-a-niort.com

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/VilledeNiort

twitter.com/mairie_Niort et

niortTV



**ABONNEZ-VOUS
À LA LETTRE D'INFO HEBDO.**

Cliquez ce picto sur **vivre-a-niort.com**



Darri

De nouveaux défis

*Être à l'écoute, agir au plus près des besoins,
bâtir et préparer la ville de demain
aux nouveaux enjeux.*

Jérôme Baloge - Maire de Niort

Le conseil municipal issu des élections de mars 2020 est désormais installé. Une nouvelle fois, les Niortais ont fait un choix clair dès le premier tour. Je mesure la charge qui est la mienne et celle de toute l'équipe municipale. C'est un honneur d'être au service de notre ville et des Niortais, de tous les Niortais pour les six prochaines années. La crise sanitaire a des répercussions économiques et sociales sans précédent. C'est dans de telles circonstances que l'on mesure pleinement le rôle des collectivités de proximité que sont la commune et l'intercommunalité. Être à l'écoute, agir au plus près des besoins dans l'urgence ou la continuité, bâtir et préparer la ville de demain aux nouveaux enjeux sont autant de défis à relever.

La lutte contre l'isolement, l'accompagnement des plus fragiles comme nous l'avons déjà expérimenté durant le confinement et l'amélioration de l'offre de logement feront l'objet de réponses fortes.

Le développement durable avec la végétalisation de la Ville et le parc naturel urbain, mais aussi très prochainement l'expérimentation d'un éclairage raisonné de la Ville, la nuit, entre minuit et 5h30 constituent des actions concrètes de mise en œuvre de l'agenda 2030. Les mobilités ne sont pas en reste avec la création de nouvelles pistes cyclables, la mise en location de 800 vélos à assistance électrique ou encore de vélos en libre-service.

Bien entendu, les chantiers ont repris pour faire de Niort une ville plus que jamais attractive. Les premiers espaces de Port Boinot seront ouverts courant septembre. L'aménagement du quartier du Port et de

Bessac se poursuit avec les travaux de la crèche, du centre socioculturel, de la médiathèque, mais aussi de la piscine Pré-Leroy. À la rentrée, Niort renforcera son attractivité avec l'ouverture de nouvelles formations d'enseignement supérieur et l'accueil de nouveaux étudiants.

Toutes ces actions s'inscrivent dans un contexte économique bouleversé par la crise sanitaire. L'enjeu des mois et années à venir est de relancer l'économie, de soutenir l'activité. Le choix du stop fiscal décidé dès 2014 sera maintenu. La Ville et l'Agglomération sont aux côtés des acteurs économiques pour les soutenir dans la relance de leur activité. C'est tout le sens du plan de soutien à l'économie de 10 millions d'euros adopté par l'Agglomération. Ce sont aussi les mesures d'exonération des droits de terrasse des cafetiers et restaurateurs ou encore 30 000 heures gratuites de stationnement à la Brèche pour accompagner la reprise de l'activité du centre-ville.

Et puis, n'oublions pas que c'est l'été. Bien sûr, la programmation culturelle et de loisirs a été contrainte et chamboulée. Cependant, tout est mis en œuvre pour que Niort soit accueillante, pour que la ville respire au rythme d'animations et de spectacles accessibles à tous. Le cinéma en plein air, le festival de cirque, Niort plage, les visites patrimoniales font notamment leur retour. Nous travaillons à étoffer ce programme avec la volonté de retrouver au plus vite le rendez-vous des apéros du mardi. La Ville adaptera sa programmation à la situation d'un été 2020 pas tout à fait comme les autres.

Bel été à toutes et à tous. ●

LES CHANTIERS REDÉMARRENT

18 mai. Le maire, Jérôme Baloge, a fait le tour des chantiers en cours à la médiathèque centrale Pierre-Moinot, la piscine Pré-Leroy et Port Boinot, à l'arrêt depuis la mi-mars, en présence de la sous-préfète, Anne Baretaud et des organisations professionnelles du bâtiment. La reprise échelonnée des travaux se fait dans les meilleures conditions de sécurité pour les entreprises.



Bruno Derbord

UN RETOUR À L'ÉCOLE PAS COMME LES AUTRES

12 mai. Toutes les écoles de la ville ont rouvert. Bénédicte Robert, rectrice, Arnaud Leclerc, directeur d'Académie 79 et Jérôme Baloge, maire de Niort, étaient présents à l'école Louis-Aragon. Ils ont pu constater la bonne organisation pédagogique et sanitaire de cette rentrée post confinement. La reprise a nécessité la mobilisation des agents des écoles dès le 7 mai pour désinfecter locaux et jouets, établir des circuits balisés dans les espaces communs et les classes, réaliser des marquages au sol aux abords des entrées, dans les cours de récréation. Tables et chaises étaient nettoyées trois fois par jour, les sanitaires après chaque récréation, pause déjeuner et en fin de journée. Les accueils périscolaires ont rouvert le 12 mai, en même temps que les écoles. Les restaurants scolaires ont, quant à eux, repris du service le 25 mai.



Darré

LES RUES S'ANIMENT DE NOUVEAU

Mi mai. Enfin, la réouverture des commerces qui a vu les rues s'animer de nouveau, les vitrines s'éclairer, les magasins retrouver leur clientèle. Charge à chacun de respecter les gestes barrières pour concilier plaisirs retrouvés et préservation de la santé de tous.



Darré

Les temps forts sur **niortTV**

UN REGAIN DE VIE EN TERRASSE

2 juin. Un p'tit café matinal, un apéro au soleil, les terrasses ont retrouvé leur clientèle aux prémices de la phase 2 du déconfinement. Un moment très attendu par les professionnels qui reprenaient enfin une activité. De leur côté, les clients retrouvaient ces lieux de convivialité qui leur avaient beaucoup manqués. Tout ça, dans le respect des règles sanitaires, évidemment !



Bruno Derbord



Bruno Derbord

UN MASQUE POUR TOUS

12 au 20 mai. La Ville de Niort a organisé une grande opération de distribution aux Niortais de 25 000 masques gratuits en tissu, lavables et réutilisables, fournis par Niort Agglo à raison d'un exemplaire par personne composant le foyer. 50 agents de la Ville et de l'Agglo, 150 Niortais bénévoles, dont 70 conseillers de quartier, des élus, se sont mobilisés pour leur distribution sur rendez-vous dans l'un des 20 points de retrait. Une grande sollicitation citoyenne pilotée par Niort associations avec l'aide de Niort Agglo a permis de collecter environ 7 000 masques confectionnés par des citoyens et des associations. En parallèle, la Ville a distribué 1 800 masques en porte-à-porte à l'attention de personnes vulnérables ou isolées et 1 200 masques supplémentaires ont été remis à des associations ou résidences de personnes âgées. Des masques sont toujours disponibles au CCAS, ainsi qu'à l'accueil de l'hôtel administratif.

80^e ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

18 juin. Le 80^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, lancé par le Général de Gaulle sur les ondes de la BBC, a été commémoré au monument des soldats sans uniforme, place des Martyrs-de-la-Résistance. L'événement historique trouve un lien avec Niort quand Maurice Schumann entend par hasard, dans l'arrière-cour du Grand Café, place de la Brèche, les dernières phrases de l'Appel. Le grand résistant, journaliste et futur homme d'État a alors 29 ans. Il est de passage à Niort dans le cadre de ses fonctions d'officier de liaison avec l'armée britannique. Il prend, sans attendre, la décision de rallier Londres, embarque le 21 juin sur un navire polonais et rencontre le Général de Gaulle le 30 juin. Ce dernier le charge, dans un premier temps, de recruter pour la France libre, puis de le représenter pour assurer quotidiennement les cinq minutes auxquelles il a droit sur la BBC afin de galvaniser les énergies résistantes sur le sol français et soutenir le moral des populations.



Bruno Derbord

ACCUEIL DES USAGERS | Par Jean-Philippe Béquet

HABITAT

OPAH : l'accompagnement reprend pleinement

Le dispositif OPAH a repris ses services. Les visites de logements sont de nouveau possibles.

Porte d'entrée de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), pour les propriétaires occupants comme pour les propriétaires bailleurs, l'ADIL reçoit les premiers contacts par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, ou par courriel. Dès le 1^{er} juillet, l'accueil physique reprendra avec un dispositif sanitaire approprié.

L'ADIL et ses partenaires

Selon la nature de votre projet, l'ADIL vous orientera vers SOLIHA ou Urbanis, qui accompagnent les propriétaires dans leurs projets de travaux, demandes de subventions et visites de logements. Ils ont pleinement repris leurs activités en proposant de nouveau des visites, dans le respect des protocoles sanitaires de rigueur.

Les propriétaires occupants confinés deux mois durant dans leur logement ont peut-être pu découvrir la nécessité d'effectuer de nouveaux travaux. L'ADIL se tient à leur disposition pour étoffer leur projet.



Dani

BIENVENUE À LA MAIRIE

La Ville et ses services ont adopté de nouveaux horaires associés à des procédures sanitaires adaptées pour l'accueil physique des usagers.

L'accueil de l'Hôtel de Ville a repris ses horaires habituels. Le public est accueilli du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

L'Hôtel administratif et son standard sont ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi, de 10h à 16h. Tél. : 05 49 78 79 80.

Guichet urbanisme, demandes de proximité, demandes réglementaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Un accueil sans rendez-vous est maintenu le mercredi, de 10h à 16h, pour les demandes urgentes et imprévues en matière d'urbanisme.

Direction de l'Éducation : accueil de 9h à 12h et de 14h à 17h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. De 10h à 16h, le mercredi, sur rendez-vous uniquement au 05 79 78 73 03.

Mairies de quartier : jusqu'au 30 août, les mairies de quartier adoptent leurs horaires d'été.

● **Clou-Bouchet** : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h45 à 12h30. Le mardi, de 10 à 12h30. Le dépôt des dossiers carte nationale d'identité et passeport, les remises de titres, ainsi que les accompagnements pour les opérateurs nationaux (Pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, La Poste...), se font sur rendez-vous téléphoniques au 05 49 04 01 06.

● **Tour-Chabot** : les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 13h45 à 17h30.

● **Saint-Liguaire** : les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 13h45 à 17h30. Fermeture annuelle du 27 juillet au 7 août.

Au Clou-Bouchet et à la Tour-Chabot, les partenaires associatifs reprennent progressivement leurs activités.

Il convient de se rapprocher des mairies de quartier, car les modalités sont différentes d'un partenaire à l'autre. Les autres prestations sont possibles sans rendez-vous.

DES DÉMARCHES SUR RENDEZ-VOUS

Pour toutes vos formalités et démarches citoyennes, qu'elles concernent l'état civil, l'urbanisme, l'habitat, l'éducation, la proximité, il est nécessaire de prendre rendez-vous sur le site vivre-a-niort.com > Prise de rendez-vous en ligne. Vous y trouverez également la liste des documents à joindre à votre demande et la marche à suivre jusqu'à la délivrance des titres, la finalisation d'une inscription, ou l'instruction de votre dossier.



Bruno Derbord

Contactez l'ADIL 79 (28 rue du Bas-Paradis) au 05 49 28 08 08 ou à accueil@adil79.fr.

SOLIDARITÉ | Par Jean-Philippe Béquet

LE PLAN CANICULE EST ACTIVÉ

L'été et ses risques de fortes chaleurs reviennent. Pensez à vous inscrire sur le registre canicule qui permet de porter une attention particulière aux personnes fragiles, âgées ou handicapées.

La veille saisonnière du Plan canicule est activée depuis le 1^{er} juin. Les personnes inscrites sur le registre canicule de la Ville, âgées de 65 ans et plus ; de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail ; les adultes handicapés, pourront bénéficier du dispositif de téléalerte de la Ville (message vocal ou un SMS) en cas de vigilance orange ou rouge. Elles seront appelées par la cellule de crise de la Ville et du CCAS qui vérifiera leur état de santé. Si la situation l'exige, une équipe de la Protection civile sera envoyée à leur domicile. L'inscription sur le registre canicule est volontaire et gratuite. Pensez-y pour vous ou pour un proche.

Plus de 6 500 échanges téléphoniques

Durant la période de confinement, le registre canicule a permis à la cellule d'écoute mise en place par le service Risques majeurs de contacter les personnes inscrites au moins une fois par semaine pour s'assurer de leur état de santé, physique et/ou psychologique, identifier d'éventuels besoins et offrir un temps d'échanges à ceux qui souffraient le plus d'isolement. Activée dès le 24 mars,



elle a prolongé ses appels au-delà de la date du déconfinement, jusqu'au 20 mai. En plus des quelque 1 150 personnes inscrites sur le registre canicule, la cellule d'écoute a pleinement joué le rôle d'interface entre les usagers et le CCAS afin de répondre aux nombreux besoins : isolement, courses, aide alimentaire, établissement d'attestations, soutien psychologique... Vingt-sept personnes ont été orientées vers le Poste d'urgence médico-psychologique (PUP) de l'hôpital de Niort.

Plus de 6 500 échanges téléphoniques ont été réalisés durant les deux mois d'activation de la cellule d'écoute.

Ces appels ont permis d'enrichir le registre canicule de 280 nouvelles personnes fragiles qui le portent aujourd'hui à 1 380 inscrits. ●

POUR VOUS INSCRIRE

- Remplissez et renvoyez le formulaire disponible à l'hôtel administratif, au CCAS, dans les mairies de quartier, les cabinets médicaux... Si vous avez 80 ans et plus, vous le recevez par courrier postal.
- Connectez-vous sur www.vivre-a-niort.com > services-publics > solidarité > plan-canicule > s'inscrire en ligne sur le registre canicule.

ÉDUCATION

Inscrire son enfant à l'école

Les parents d'enfants non inscrits encore dans une école publique niortaise pour la rentrée prochaine sont invités à effectuer cette démarche le plus rapidement possible.

C'est sur la base des effectifs des élèves que l'Éducation nationale peut organiser la rentrée et répartir les postes d'enseignants. Le formulaire d'inscription et la fiche sanitaire sont en téléchargement sur le site de la Ville, ainsi que la liste des documents à fournir en copie. La démarche peut être effectuée :

- en ligne sur www.vivre-a-niort.com > Mes démarches ;
- par courriel à education-inscriptions@mairie-niort.fr ;
- par courrier postal à Mairie de Niort - Direction de l'Éducation - Service des Affaires scolaires - Place Martin-Bastard - CS 58755 - 79027 Niort ;
- en dépôt, sous enveloppe libellée à l'attention de la "Direction de l'Éducation - Service des Affaires scolaires", dans la boîte aux lettres sur le parvis de la mairie.

@ Plus d'informations sur vivre-a-niort.com ou à la Direction de l'Éducation au 05 49 78 73 03.

CENTRE DE LOISIRS | Par Magali Tardé

ENCADREMENT RENFORCÉ

Les centres de loisirs rouvriront leurs portes cet été et adapteront leurs programmes et fonctionnement aux règles sanitaires en vigueur.



Bruno Derbord

Pour permettre l'application des mesures de distanciation et plus généralement les règles de protocoles édictées par l'État, quatre sites ouvriront à partir du 6 juillet : Chantemerle (jusqu'au 31 août), Edmond-Proust (jusqu'au 28 août), Louis-Pasteur et Agrippa-d'Aubigné (jusqu'au 7 août).

Pour les cinq premières semaines de vacances, période pendant laquelle la demande est généralement la plus forte, la capacité d'accueil a été augmentée par rapport à l'an dernier. Seront privilégiées les sorties de plein air, de proximité autour des centres, ou dans la ville, l'agglomération ou le département, mais aussi des interventions associatives avec des formules

de mini-stages. L'encadrement sera renforcé afin de faciliter le travail des animateurs : un animateur pour six enfants est prévu en maternelle (au lieu d'un pour huit) et un pour neuf en élémentaire (au lieu d'un pour douze). Les circuits de ramassage ont été adaptés, mais avec un nombre de places limité pour chaque bus. Les familles qui peuvent utiliser leur véhicule personnel pour amener et venir chercher leur enfant sont vivement invitées à le faire afin de laisser ce service à celles qui ne disposent pas de moyen de transport. ●

@ Plus de renseignements et inscriptions sur vivre-a-niort.com ou au 05 49 78 73 03.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Le temps des inscriptions

Cette année, contexte sanitaire oblige, les modes d'inscriptions dans les équipements culturels sont, quelque peu, différents.

Au conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque

Les cours ont repris progressivement en mai dernier, en individuel pour certains instruments compatibles avec les instructions sanitaires. Les inscriptions pour la saison 2020-2021 auront lieu dans le courant de l'été en deux temps :

- Les élèves déjà inscrits seront contactés durant la première quinzaine de juillet. Les réinscriptions s'effectueront par mail ou par courrier.
- Les inscriptions de nouveaux élèves auront lieu, quant à elles, à partir du 24 août. Le dossier sera téléchargeable sur niortagglom.fr.

À l'école d'arts plastiques

Les inscriptions se déroulent en deux temps :

- une préinscription à effectuer du 8 au 11 septembre ;
- l'inscription sera confirmée dans le courant du mois de septembre, lorsque le nombre d'élèves acceptés par classe sera connu.

Par ailleurs, pour éviter les files d'attente, la démarche s'effectuera à distance uniquement. Le dossier d'inscription pourra être téléchargé sur niortagglom.fr et envoyé par courrier postal à la Communauté d'agglomération du Niortais. À noter une modification dans la tarification, il n'y aura plus de frais d'adhésion à régler au moment de l'inscription. Ils sont désormais fusionnés avec les tarifs trimestriels, facturés par courrier.



Bruno Derbord

Retrouvez la vidéo sur



- Contact et renseignements :**
- Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque au 05 49 78 79 16 ou à crd@agglo-niort.fr.
 - École d'arts plastiques au 05 49 24 25 22 ou à artsplastiques@agglo-niort.fr.
- Adresse : Centre Du Guesclin, place Chanzy.

MÉDIATHÈQUES | Par Magali Tardé



Bruno Derbord

UN SERVICE “PRÊT À EMPORTER”

Pour assurer la continuité du service de lecture publique, Niort Agglo a mis en place, depuis le 2 juin, un service de “prêt à emporter” pour les adhérents de son réseau de médiathèques. Le nouveau site internet mediatheques.niortagglo.fr, plus moderne et ergonomique, permet cette nouvelle fonctionnalité. Il suffit de faire son panier, de choisir la date et la médiathèque où l'on souhaite retirer sa commande. Le retrait s'effectue sur rendez-vous uniquement. Les personnes qui le souhaitent ou qui n'ont pas accès à internet, peuvent également effectuer la démarche par téléphone. Jusqu'à 20 documents (livres, presse, DVD

et CD et partitions) peuvent être empruntés par une même personne. Pour un déroulement serein du service, les usagers sont vivement invités à venir retirer leurs documents seuls et en portant un masque. Ils peuvent, par la même occasion, rapporter ceux qu'ils ont déjà en leur possession. Afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, ces ouvrages seront mis en quarantaine pendant 10 jours avant d'être réinsérés dans le circuit. Durant cette période, ils continuent d'apparaître sur la carte de l'adhérent.

@ Pour réserver et prendre rendez-vous, appelez le 05 49 78 70 71 ou connectez-vous sur mediatheques.niortagglo.fr.

MONDE ASSOCIATIF

Maison des assos : c'est reparti !

Aux avant-postes dans la fabrication des masques distribués aux Niortais grâce à ses nombreux bénévoles, la Maison des associations a rouvert ses portes et reprend progressivement ses activités, pour l'heure, du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Afin de respecter les protocoles sanitaires, le nombre de personnes par salle est limité à 10. Un sens de circulation est installé dans le bâtiment et les portes pouvant l'être restent ouvertes pour éviter les points de contact.

Les sanitaires, rampes, poignées de porte, interrupteurs... sont régulièrement désinfectés. L'application des gestes barrières est obligatoire pour tous.

Les associations qui souhaitent reprendre leurs réunions ou permanences sont invitées à confirmer rapidement leurs dates de réservation.

Contact : Maison des associations, 12 rue Joseph-Cugnot, au 05 49 09 06 09 ou à secretariat@niort-associations.fr.

ARCHIVES MUNICIPALES

Pour consulter les archives

Les archives municipales sont de nouveau ouvertes au public, mais exclusivement sur rendez-vous.

Seules deux personnes peuvent accéder à la salle de lecture simultanément, dans le respect des consignes sanitaires (port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition, distanciation...). Les archives sont placées en quarantaine après consultation, 24 heures minimum pour les documents sur support papier et/ou carton, 72 heures minimum pour les documents recouverts de plastique. ●

📞 Pour prendre rendez-vous, écrivez à archives-niort@mairie-niort.fr ou composez le 05 49 78 77 61.

MISSION LOCALE



Adobe Stock / Goodluz

Une campagne pour l'alternance

La situation sanitaire n'ayant pas permis l'organisation du “Forum Alternance” de la Mission locale sud 79, initialement prévu le 13 mai, au Parc des expositions de Noron, celui-ci est remplacé par un catalogue virtuel en ligne accessible à tous les jeunes en quête d'alternance. Très complet, il recense les offres de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et permet aux intéressés de postuler. Il sera actualisé au fil de l'arrivée de nouvelles propositions des partenaires de l'opération.

@ Consultez le catalogue des offres de contrats sur vivre-a-niort.com.

CONSEIL MUNICIPAL



Dorini

LE CONSEIL MUNICIPAL EST INSTALLÉ

Mardi 26 mai 2020, le nouveau conseil municipal a élu Jérôme Baloge maire de Niort pour une nouvelle mandature de six ans. La majorité municipale compte 15 adjoints et 23 conseillers. Les deux listes d'opposition, "Niort énergie nouvelle" et "Solidaires par nature" siégeront avec, respectivement, quatre et deux conseillers municipaux.

L'installation du nouveau conseil municipal, élu au premier tour du scrutin du 15 mars 2020, s'est déroulée dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Seule la presse a pu donc assister à la séance qui était retransmise en direct sur le site vivre-a-niort.com et la page Facebook de la Ville.

Jeanine Barbotin a présidé cette première assemblée délibérante pour procéder à l'installation du nouveau conseil municipal, à l'élection du maire et de ses adjoints. Après lecture des dispositions légales du Code général des collectivités territoriales, les 45 élus ont procédé à l'élection

du maire avec deux candidats en lice : Jérôme Baloge, maire sortant et François Gibert, élu de la liste "Niort énergie nouvelle".

À l'issue du scrutin, Jérôme Baloge a été élu maire de Niort avec 39 suffrages, François Gibert avec 4 voix.



Bruno Denbord

"Je serai le maire de tous les Niortais"

"Une nouvelle fois, les Niortais ont fait un choix clair, dès le premier tour, a lancé le maire de la nouvelle mandature. Comme je l'ai dit en 2014, cette victoire nous oblige. Pour ma part, je l'affirme, je serai le maire de tous les Niortais, comme je me suis appliqué à l'être depuis ma première élection. Je mesure donc la charge qui est la mienne et celle de toute l'équipe municipale. C'est un honneur d'être au

service de notre ville et des Niortais, de tous les Niortais, pour les six prochaines années.”

Le contexte sanitaire, depuis la mi-mars, a placé l'équipe municipale sortante aux avant-postes du soutien à la population, en particulier aux personnes fragiles et à une économie ébranlée. “Cette charge de la responsabilité, je l'ai pleinement ressentie durant les derniers mois, alors que tout a été bousculé. Comment ne pas remercier toutes celles et ceux qui, à mes côtés, agents, anciens ou nouveaux élus, ont concouru à la poursuite du service public indispensable à la population. La Ville a également été mobilisée, souvent avec l'Agglomération et les communes qui la



Bruno Derbord

composent pour des mesures urgentes tels que l'achat et la distribution d'un masque par habitant, l'adaptation des services à la population comme l'aide à domicile qui a été si précieuse, l'appel téléphonique des plus fragiles avec plus de 1 700 personnes concernées, le portage de courses à domicile, l'aménagement de l'espace public quand il a fallu sauver le marché et tous les producteurs qui en dépendent.”

“Nous avons fait des choix forts en matière de service public avec, notamment, de nouvelles réponses sociales”

Avant d'entrer dans un nouveau mandat, le maire a tenu à souligner le chemin parcouru et le travail effectué depuis six ans. “Nous avons fait des choix forts en matière de service public avec, notamment, de nouvelles réponses sociales que nous avons pu expérimenter et développer durant cette crise sanitaire, ou de nouveaux moyens pour la propreté urbaine et la sécurité publique. Des choix importants en matière de finances publiques avec le rétablissement des comptes de la Ville et la stabilité fiscale que nous maintiendrons. Des choix importants en matière d'environnement avec des innovations structurantes dans le domaine de la mobilité, avec la gratuité des bus et le premier réseau public niortais de vélos. Et, bien sûr, le déploiement

systematique d'un urbanisme vert. Des choix forts en matière d'investissement public avec la modernisation quasi complète de tous les équipements culturels de la ville et le choix d'investissements de proximité, notamment scolaires et sportifs. Je suis fier du travail accompli. C'est, à mon sens, de la belle politique d'avoir dit ce que nous allions faire et avoir fait ce que nous avons dit.”

Un seul intérêt : faire avancer la ville

“Je veux vous dire combien je tiens à garder l'esprit du rassemblement des énergies et des compétences, au-delà de tous clivages et dans le seul intérêt de faire avancer notre ville. Le nouveau mandat s'ouvre dans cette continuité avec de nouveaux enjeux qui se présentent comme autant de défis. La période que nous venons de traverser me semble avoir accéléré la nécessité de répondre. Nous avons mis en avant la question sociale durant cette campagne et nous avons posé la lutte contre l'isolement parmi les nouvelles priorités sociales. Nous avons fait de Niort une collectivité pionnière en matière de développement durable et dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Mais également pionnière dans la végétalisation des espaces publics, notamment du parc naturel urbain qui se poursuivra, bien sûr.”

Jérôme Baloge place également l'attractivité de la ville au centre des enjeux à venir avec le développement d'un urbanisme vert, d'investissements dans les équipements publics structurants et de proximité, mais aussi de l'enseignement supérieur “pour

faire de Niort une ville plus que jamais active”. Et le maire de conclure en se félicitant que la démocratie reprenne enfin un cours plus normal. “Elle n'a jamais cessé d'être, mais comme c'est bon de reprendre progressivement une activité de liberté publique et la démocratie locale, comme nationale, en est une des plus belles expressions.”

La parole aux deux groupes d'opposition

Tête de la liste “Niort Energie nouvelle” qui compte quatre conseillers, François Gibert a adressé ses félicitations à Jérôme Baloge, pour sa victoire très nette. “Je retiens de votre discours la volonté de rassembler et vous demande, afin que notre groupe d'opposition puisse rester constructif, de veiller à la transparence de l'information.” Reconnaissant avoir des objectifs communs avec la majorité, il a insisté sur l'importance du débat dans la vie démocratique municipale. “Ce sera à vous aussi de vous positionner par rapport à la majorité. Quoi qu'il en soit, mon bureau vous sera toujours ouvert”, a rétorqué Jérôme Baloge.

Elsa Fortage s'est ensuite exprimée pour le groupe “Solidaires par nature” qu'elle forme avec Jérémy Robineau. Elle a rappelé les grandes lignes de leur programme : renforcement de la démocratie locale, lutte contre les injustices sociales, mutation écologique de la ville, défense des services publics. “Nous ne souhaitons pas rester cantonnés dans le rôle d'élus d'opposition et, bien que minoritaires dans cette assemblée, nous serons force de propositions et fidèles à notre programme de campagne”, a-t-elle affirmé. ●



Bruno Derbord

i La première délibération a fixé à 15 le nombre d'adjoints au maire. La liste proposée par le maire a obtenu la majorité absolue de 39 voix (6 bulletins blancs). Voir la liste des adjoints et leur(s) délégation(s) en pages 12 et 13.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

GRUPE : NIORT, TOUS ENSEMBLE !



LE MAIRE

JÉRÔME BALOGE

LES ADJOINTS

DOMINIQUE SIX 1^{er} adjoint



- Espace public.
- Voirie (dont éclairage public, réseaux urbains de distribution de l'énergie).
- Espaces verts et naturels, patrimoine naturel.
- Stationnement.
- Mobilité urbaine, mobilités douces, temps dans la Ville.
- Numérique, ville innovante et connectée.
- Réglementation applicable à la voirie.
- Propreté urbaine éco-responsable.
- Animal dans la ville, refuge pour animaux.

ROSE-MARIE NIETO 2^e adjointe



- Vie scolaire.
- Affaires périscolaires.
- Petite enfance.
- Jeunesse.
- Prévention spécialisée.
- Relations avec les collègues et lycées, relations scolaires internationales.
- Vie étudiante.

MICHEL PAILLEY 3^e adjoint



- Affaires générales.
- État civil.
- Affaires funéraires.
- Élections.
- Risques majeurs.
- Moyens généraux.
- Informatique municipale.

CHRISTELLE CHASSAGNE 4^e adjointe



- Culture.
- Spectacles, salles de spectacle (dont l'Acclameur).
- Valorisation du patrimoine historique.
- Égalité des droits entre les femmes et les hommes.

NICOLAS VIDEAU 5^e adjoint



- Affaires sociales.
- Prévention, lutte contre l'isolement, développement de la fraternité.
- Aide alimentaire.
- Affaires familiales.
- Personnes âgées, lien intergénérationnel.
- Inclusion des personnes en situation de handicap, accessibilité.

JEANINE BARBOTIN 6^e adjointe



- Commerce.
- Tourisme.
- Événements, grandes manifestations.
- Activités du parc des expositions de Noron.

LUCIEN-JEAN LAHOUSSE 7^e adjoint



- Ressources humaines, relations avec les organisations syndicales.
- Commande publique performante et responsable.

ANNE-LYDIE LARRIBAU 8^e adjointe



- Réglementation applicable aux établissements recevant du public et notamment aux commissions ou sous-commissions de sécurité et d'accessibilité.

ELMANO MARTINS 9^e adjoint



- Bâtiments, patrimoine immobilier communal.
- Valorisation de la Sèvre Niortaise et du Lambon, ouvrages d'art et hydrauliques.

CHRISTINE HYPEAU 10^e adjointe



- Sports.
- Sport santé, handisport.
- Sport dans la ville.

BASTIEN MARCHIVE 11^e adjoint



- Urbanisme.
- Affaires foncières et notamment acquisitions et cessions foncières et exercice du droit de préemption urbain.
- Réglementation relative à la publicité.
- Habitat.
- Programme Action Cœur de Ville.
- Renouvellement urbain, politique de la Ville.
- Aéroport.

FLORENCE VILLES 12^e adjointe



- Vie associative.
- Animation socio culturelle.

PHILIPPE TERRASSIN 13^e adjoint



- Quartiers.
- Vie participative.
- Coopérations citoyennes.

VALÉRIE BELY-VOLLAND 14^e adjointe



- Médiation sociale.
- Lutte contre le logement indigne, service communal d'hygiène et de sécurité, risques de l'habitat.
- Prévention, lutte contre la précarité.
- Sécurité.
- Relations avec les associations patriotiques et du souvenir et de la défense.
- Lutte contre les violences faites aux femmes.
- Logement d'urgence.

THIBAUD HEBRARD 15^e adjoint



- Développement durable.
- Environnement.
- Sobriété énergétique (engagement de la Ville dans le plan climat, air, énergie territorial et lutte contre le bruit...).
- Préservation de la biodiversité.
- Santé.
- Jumelages, coopération décentralisée.
- Consommation, développement des circuits courts.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

ROMAIN DUPEYROU



- Commerce.
En lien avec Jeanine Barbotin.
- Consommation, développement des circuits courts.
En lien avec Thibault Hebrard.
- Quartiers.
En lien avec Philippe Terrassin.
- Commissions et sous-commissions de sécurité et d'accessibilité.
En lien avec Anne-Lydie Larribau.

ACTUALITÉS VIE MUNICIPALE

YAMINA BOUDAHMANI



- Sport santé, handisport.
En lien avec Christine Hypeau.

SOPHIE BOUITRIT



- Vie étudiante.
En lien avec Rose-Marie Nieto.
- Santé.
En lien avec Thibaud Hébrard.

GÉRARD LEFÈVRE



- Finances.
En lien avec le Maire.
- Commande publique performante et responsable.
En lien avec Lucien-Jean Lahousse.

AURORE NADAL



- Aide alimentaire.
En lien avec Nicolas Videau.

GUILLAUME JUIN



- Politique de la ville, pour le développement social et urbain.
En lien avec Bastien Marchive.
- Vie associative.
En lien avec Florence Villes.
- Quartiers.
En lien avec Philippe Terrassin.

MARIE-PAULE MILLASSEAU



- Sécurité.
En lien avec Valérie Bely-Volland.
- Quartiers.
En lien avec Philippe Terrassin.
- Relations avec les associations patriotiques et du souvenir et de la défense.
En lien avec Valérie Bely-Volland.

FLORENT SIMMONET



- Valorisation de la Sèvre Niortaise et du Lambon, ouvrages d'art et hydrauliques.
En lien avec Elmano Martins.,
- Sobriété énergétique (engagement de la Ville dans le plan climat, air, énergie territorial et lutte contre le bruit...)
En lien avec Thibault Hebrard.

YVONNE VACKER



- Égalité des droits entre les femmes et les hommes.
En lien avec Christelle Chassagne.
- Lutte contre les violences faites aux femmes.
En lien avec Valérie Bely-Volland.

ÉRIC PERSAIS



- Formation, insertion professionnelles.
En lien avec le Maire.
- Activités du Centre Du Guesclin.
En lien avec le Maire.

STÉPHANIE ANTIGNY



- Inclusion des personnes en situation de handicap et à l'accessibilité.
En lien avec Nicolas Videau.
- Commissions et sous-commissions de sécurité et d'accessibilité.
En lien avec Anne-Lydie Larribau.

FRANÇOIS GUYON



- Numérique, ville innovante et connectée.
En lien avec Dominique Six.

LYDIA ZANATTA



- Lutte contre l'isolement, développement de la fraternité.
En lien avec Nicolas Videau.

NICOLAS ROBIN



- Sport dans la ville.
En lien avec Christine Hypeau.

MÉLINA TACHÉ



- Affaires familiales.
En lien avec Nicolas Videau.

HERVÉ GÉRARD



- Mobilité urbaine, mobilités douces, temps dans la Ville.
En lien avec Dominique Six.

DAVID MICHAUT



- Ressources humaines et relations avec les organisations syndicales.
En lien avec Lucien-Jean Lahousse.

ALINE DI MEGLIO



- Personnes âgées, lien intergénérationnel.
En lien avec Nicolas Videau.

KARL BRETEAU



- Vie associative.
En lien avec Florence Villes.
- Coopérations citoyennes.
En lien avec Philippe Terrassin.

BAPTISTE DAVID



- Culture.
En lien avec Christelle Chassagne.
- Jeunesse.
En lien avec Rose-Marie Nieto.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

SÉGOLÈNE BARDET



NOÉLIE FERREIRA



FATIMA PEREIRA



LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

GRUPE : NIORT ÉNERGIE NOUVELLE

FRANÇOIS GIBERT



CATHY GIRARDIN



SÉBASTIEN MATHIEU



VÉRONIQUE BONNET-LECLERC



GRUPE : SOLIDAIRES PAR NATURE !

JÉRÉMY ROBINEAU



ELSA FORTAGE



SOLIDARITÉ | Par Jean-Philippe Béquet



LE CCAS EN SOUTIEN SOCIAL

Durant toute la durée du confinement, les équipes du CCAS ont assuré l'ensemble de leurs missions de service public de proximité auprès de tous les Niortais en situation de fragilité.

EN CHIFFRES

568

PERSONNES ISOLÉES, VULNÉRABLES, ÂGÉES CONTACTÉES PAR LE SERVICE MÉDIATION

339

CONTACTS VIA LE SAMU SOCIAL

252

AIDES ALIMENTAIRES REMISES PAR LE SERVICE INTERVENTION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT

693

ACCUEILS RÉALISÉS

Les maraudes du SAMU social se sont prolongées jusqu'au 10 mai (elles s'arrêtent habituellement le 31 mars), allant à la rencontre des sans-abri pour leur proposer assistance et nourriture.

Une attention portée aux situations de fragilité durable

Le CCAS se voit maintenant confronté à un enjeu majeur qui consistera à gérer les effets induits par la crise et difficilement mesurables aujourd'hui : conséquences financières pour beaucoup, les nouveaux publics apparus lors de la crise, la dégradation de situations déjà complexes (isolement, conflits de voisinage, recrudescence des besoins de maintien à domicile...). Des situations de fragilité qui pourraient perdurer dans le temps. ●

Les agents des services Médiation, Intervention sociale et accompagnement ont eu à faire face à une recrudescence de situations critiques générées par le confinement.

Ces professionnels sont intervenus auprès de personnes isolées ou vulnérables qui nécessitaient une attention particulière. Un dispositif spécifique d'appel et d'accompagnement a permis à 156 personnes âgées ou isolées repérées grâce au fichier

canicule, à la cellule de crise (numéro vert), au CLIC, de bénéficier d'une évaluation complète de leur situation, de livraison de courses, d'orientation vers les services médicaux si nécessaire...

Le Réseau fraternel a démontré tout son intérêt lors du confinement quand les personnes âgées se sont retrouvées encore plus isolées. Les visites n'étant pas possibles, des appels téléphoniques quotidiens ont comblé la solitude et rassuré.

EN PLUS

L'ACCUEIL DU CCAS. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a repris ses horaires habituels pour l'accueil physique et téléphonique des usagers. Ses services sont ouverts et peuvent être joints par téléphone de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, du lundi au vendredi. **Contact : CCAS, 1 rue de l'Ancien-Musée, au 05 49 78 72 73. Les services du CCAS en détail sur vivre-a-niort.com > services-publics > solidarité.**

PETITE ENFANCE | Par Jean-Philippe Béquet

TOUTES LES CRÈCHES SONT ROUVERTES

Les crèches et le Relais petite enfance ont rouvert leurs portes le 11 mai. La crèche Angélique, au Clou-Bouchet, a accueilli les enfants des personnels prioritaires durant les deux mois de confinement.

Le Relais petite enfance a assuré une permanence téléphonique pendant toute la période du confinement afin de maintenir un lien avec les familles niortaises et les assistantes maternelles en charge de l'accueil individuel à leur domicile.

Les professionnels des crèches sont, quant à eux, restés en contact très régulier avec les familles des enfants accueillis afin de préparer au mieux le retour de chacun.

Un protocole d'accueil strict

Avant la réouverture, le service Petite enfance a dû estimer la fréquentation de chaque structure en appelant chaque famille et en établissant des critères de priorité, les mêmes que ceux fixés durant le confinement, auxquels se sont ajoutés les enfants en fragilité sociale ou issus de familles monoparentales.

Un gros travail de préparation des locaux a ensuite été réalisé par les agents, tant sur les accès et les sens de circulation, que sur le nettoyage et la désinfection des sols, du mobilier, du linge, des jeux et des jouets. Un protocole sanitaire strict a été mis en place pour les agents et les parents qui emmènent et viennent rechercher les enfants.

Après avoir été limité à dix enfants par section, les crèches et le Relais petite enfance ont retrouvé leur capacité d'accueil habituelle le lundi 22 juin.

Le Relais petite enfance

Il a repris l'ensemble de ses activités dans les mêmes conditions, y compris les temps d'éveil, l'accueil des assistantes maternelles et les interventions extérieures.



L'accueil physique et téléphonique est assuré de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les inscriptions

Les demandes d'inscriptions sont d'actualité. Les formulaires sont disponibles sur www.vivre-a-niort.com ainsi qu'au Relais petite enfance. ●

 **Contact : Relais petite enfance, 2 rue Pierre-Bruegel, au 05 49 05 54 92.**

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

Le LAEP a rouvert lundi 25 mai avec une capacité réduite à 10 personnes (enfants + parents + 2 animatrices) et retrouve progressivement sa capacité d'accueil habituelle depuis le lundi 22 juin. Lieu de rencontre et de jeux, libre, gratuit et anonyme, il accueille les parents et leurs enfants de moins de 4 ans, les lundis de 9h à 12h, jeudis de 15h à 18h et le second samedi du mois de 9h à 12h. Le port du masque est conseillé pour les adultes. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.



MÉDIATHÈQUE | Par Sylvie Méaille

LES TRAVAUX ONT REPRIS

Dans la continuité du chantier de la médiathèque, la placette du Moulin du Roc opère à son tour sa transformation.



Bruno Demord

Stoppé depuis la mi-mars, le chantier d'extension et de réhabilitation de la médiathèque Pierre-Moinot, conduit par Niort Agglo, a repris dès la fin avril, avec la pose des nouvelles menuiseries extérieures sur la façade arrondie du bâtiment (côté jardins).

Début mai, c'est l'installation des gradins en préfabriqué du futur auditorium qui a pu redémarrer. Pour permettre à plusieurs entreprises de travailler simultanément, dans le respect des mesures de sécurité sanitaire, trois secteurs ont été délimités sur le site et trois "bases de vie", comprenant chacune vestiaires, sanitaires et réfectoire, ont été créés.

Mais le chantier est inévitablement ralenti. Sa livraison est repoussée à début 2021.

De son côté, la Ville a lancé la requalification de la placette du Moulin du Roc début juin. La verrière va être remplacée ainsi que l'ensemble des façades vitrées, celles donnant sur l'extérieur, mais aussi celles des sas d'entrée, de la billetterie du Moulin du Roc et du bar brasserie L'Entr'Acte. Sont également au programme : la modernisation des escaliers, le remplacement des sols (y compris à l'étage), la mise en conformité des sanitaires publics, la réfection de l'électricité et de l'éclairage, l'isolation phonique et les peintures (murs et des plafonds). ●

PLACE DU PORT

Le chantier achevé à l'automne

Place du Port, la Ville réhabilite et agrandit un bâtiment qui regroupera en un même lieu la crèche du Mûrier et le centre socioculturel centre-ville.

Interrompu deux mois et demi, le chantier a redémarré le 2 juin avec une nouvelle organisation pour éviter que deux entreprises travaillent en même temps au même endroit. Aux 1^{er} et 2^e étages, on en est aux finitions : peinture, appareillages électriques et sanitaires notamment. Au rez-de-chaussée, il reste de nombreuses interventions de second œuvre à effectuer : revêtements de sols, faux plafonds, électricité, plomberie, peinture, etc. À l'extérieur, des travaux doivent encore être engagés : enduits, clôtures et grilles, espaces verts, réseaux et voirie intérieure.

Devant l'entrée du bâtiment, rue de Fontenay, un parvis piéton sera créé sur l'espace public. Le trottoir sera élargi et protégé par des barrières jusqu'au parking des Capucins. Neuf places de stationnement végétalisées, réservées aux usagers de la crèche pour de courtes durées, y seront aménagées.

Le chantier devrait être achevé fin octobre 2020.



Image de synthèse Ville de Niort

TOURISME FLUVIAL

L'ÉCLUSE DE COMPORTÉ EN RÉNOVATION

Le chantier de rénovation et de mise en valeur de l'écluse de Comporté a débuté mi-mai, dès la fin de la période de confinement.

Construit en 1862, cet ouvrage de navigation permet aux bateaux de franchir la dénivellation entre le bief de Comporté et celui de La Roussille. Il est toujours en état de fonctionnement, mais ses structures maçonnées ont besoin d'être restaurées, ses portes et ses passerelles métalliques remplacées, ses mécanismes révisés. Les travaux sont portés par l'IIBSN (Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise), en charge du domaine public fluvial. Cette opération s'inscrit dans le projet de développement de la navigation touristique entre Niort et Marans. Elle fait suite aux restaurations des écluses de La Tiffardière et de La Roussille, réalisées en 2018.

Afin que le cheminement pédestre reste possible jusqu'à l'achèvement des travaux, fin septembre 2020, la Ville a fait installer une passerelle provisoire entre le quai Métayer et le quai de Belle-Île.

PORT BOINOT | Par Sylvie Méaille



Bruno Dernord

FIN DES TRAVAUX EN SEPTEMBRE

Après deux mois d'arrêt, le chantier de reconquête de la friche industrielle des anciennes usines Boinot a repris dès la mi-mai.

Conformément aux préconisations de sécurité sanitaire liées au Covid-19, la "base de vie" du boulevard Main a été réorganisée pour éviter aux ouvriers des différentes entreprises de se croiser et des points d'eau complémentaires ont été installés. Les bungalows sont nettoyés

quotidiennement et les surfaces de contact désinfectées toutes les deux heures.

Le planning des interventions a été entièrement revu, aussi bien pour les bâtiments (Séchoir, anciens hangars) que pour les espaces extérieurs. Plusieurs opérations de plantations doivent encore être réalisées :

sur la Grande Prairie, sur les gradins le long du bief, dans les bassins botaniques, sous la serre, rue de la Chamoiserie. Le calendrier précis reste à déterminer, car il est notamment soumis aux conditions météo. Le chantier, qui aurait dû être achevé fin avril, le sera finalement courant septembre. ●



Bruno Dernord

PASSAGE DU COMMERCE

La verrière en construction

Sur le chantier de reconstruction de la verrière du Passage du commerce, l'activité a repris début juin.

L'échafaudage est maintenant entièrement installé, ce qui va permettre d'engager les opérations de démontage de la structure existante et les travaux de maçonnerie (remise en état des chéneaux, notamment).

Quant à la nouvelle verrière, sa fabrication vient d'être lancée dans les ateliers de l'entreprise saumuroise ACML.

CADRE DE VIE | Par Jean-Philippe Béquet

FLEURISSEZ VOTRE TROTTOIR

Pour embellir les rues et contenir la prolifération des herbes spontanées, la Ville poursuit l'opération "J'adopte mon trottoir pour le fleurir". Elle accompagne les volontaires en leur fournissant conseils et sachets de graines.

Nul besoin d'avoir la main verte pour faire pousser des fleurs en pied de mur, sur son trottoir. Il suffit de suivre les conseils du service Propreté urbaine et semer les graines que l'on vous offre dans les interstices naturels ou des plates-bandes existantes (il n'est pas question de creuser l'espace public).

LE CHIFFRE

370
NIORTAIS
INSCRITS AU PROGRAMME
"J'ADOpte MON TROTTOIR
POUR LE FLEURIR"

Mais avant de passer à la pratique, il convient de vous inscrire en remplissant le formulaire en ligne sur le site de la Ville. Le service Propreté urbaine prendra contact avec vous et vous indiquera si votre trottoir est éligible à l'opération. Votre projet validé, un marquage spécifique (deux flèches vertes) sera appliqué au sol et signalera aux agents de la propreté que les plantes qui poussent là doivent être préservées. Un sachet de graines vous sera alors remis, suffisant pour fleurir 60 mètres linéaires.



À vous d'entretenir votre trottoir : désherber manuellement, tailler les plantes si elles prennent trop d'ampleur, attacher les tiges si elles se couchent, ramasser les feuilles mortes et les fleurs séchées, ménager un espace d'une largeur de 1,40 mètre minimum pour le passage des piétons, des pous-

settes et des personnes à mobilité réduite. Vous arroserez uniquement au moment du semis et plus après. Vous n'apporterez ni engrais ni désherbant chimique. ●

@ Pour vous inscrire et recevoir votre sachet de graines : www.vivre-a-niort.com > cadre de vie > environnement > jardins de trottoirs.

ENVIRONNEMENT

Découvrir la biodiversité locale



La Ville de Niort maintient ses animations prévues à partir du mois de juillet pour découvrir la biodiversité locale et sensibiliser à sa préservation. Pour chaque sortie, la jauge est fixée à dix-huit personnes maximum, en respectant les règles sanitaires de rigueur : port du masque, distanciation sociale, gel hydroalcoolique avant/après l'animation. Les participants devront, si possible, prévoir leur propre matériel.

Prochaines sorties

● **Jeu**di 9 juillet : Les oiseaux des rivières, avec le GODS. Inscription au 05 49 09 24 49.

● **Samedi 25 juillet** : À la pêche de la biodiversité niortaise, avec la Fédération de pêche 79. Inscription au 05 49 09 23 33.

● **Mardi 18 août** : Les reines de la nuit, avec Deux-Sèvres Nature Environnement. Inscription au 05 49 73 37 36.

Les sorties nature sont organisées par la Ville de Niort en partenariat avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), la Fédération de pêche 79, le Parc Naturel Régional du Marais poitevin, le Service des Eaux du Vivier.

Toutes les sorties sont gratuites, l'inscription est cependant obligatoire.

@ Retrouvez le programme complet de l'année sur le site www.vivre-a-niort.com.

DÉVELOPPEMENT DURABLE | Par Jean-Philippe Béquet

LA VILLE EXPÉRIMENTE UN ÉCLAIRAGE PUBLIC RAISONNÉ

La Ville lance, à partir du 6 juillet, une expérimentation de l'extinction de son éclairage public, de minuit à 5h30, sur certains secteurs.

Tout l'été, les Niortais sont invités à donner leur avis en se connectant sur vivre-a-niort.com.

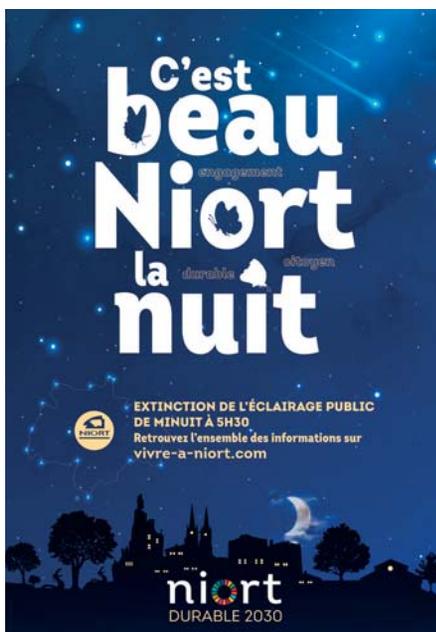
L'opération est motivée par les questions de développement durable, de préservation de la biodiversité, de bien-être des habitants et par les économies d'énergie qui en découlent.

Elle vient en réponse aux sollicitations de nombreux Niortais qui, depuis plusieurs années, réclament cette extinction en cœur de nuit. Les habitants du quartier de Sainte-Pezenne où ont eu lieu les premières expérimentations disent redécouvrir la sérénité de la nuit, ses bruits, ses étoiles et apprécient de pouvoir ouvrir volets et fenêtres pour gagner un peu de fraîcheur quand la nuit se fait trop chaude.

L'avis des Niortais compte

Une nouvelle phase de concertation a été engagée avec les associations environnementales et les conseils de quartier. Tous les habitants peuvent donner leur avis, partager des idées concernant l'éclairage public dans leur quartier via le module "Je participe à la vie de la cité", en page d'accueil du site vivre-a-niort.com.

À la lumière de ces concertations, des ajustements des plages horaires et des zones d'extinction pourraient intervenir après l'hiver 2020. Pour l'heure, la Ville a opté pour minuit-5h30 du matin. Les zones d'extinction s'étendront principalement sur la périphérie de la ville, ainsi que sur tous les nouveaux lotissements. Le centre-ville et les quartiers du Clou-Bouchet, Tour-Chabot et Pontreau/Colline Saint-André conserveront leur éclairage nocturne.



La Ville exemplaire en matière énergétique

Rappelons que la Ville de Niort a reçu le label Cit'ergie en 2019 pour ses bonnes pratiques et sa stratégie en matière énergétique, d'adaptation aux changements climatiques et de limitation des émissions de gaz à effet de serre. Elle fait, de plus, partie des sept collectivités françaises pionnières qui ont aligné leur démarche de développement durable sur l'Agenda 2030 des Nations Unies. Cette opération d'extinction de l'éclairage public devrait permettre une économie de 100 000 € par an. ●

ESPACES VERTS

Préserver la nature en ville

Si l'on peut confiner les humains, la nature, elle, n'obéit à aucune règle et le service Espaces verts et naturels en a été le premier témoin. Il a maintenu une activité minimale durant le confinement avec pour priorité la préservation du patrimoine végétal et des équipements. Aux serres municipales, il s'est agi de sauvegarder l'existant (plantes et arbustes), mais il a aussi fallu assurer l'entretien des stades et équipements sportifs avec tontes et arrosages.

Pâquerettes, trèfles et orchidées

La situation exceptionnelle a été riche d'enseignements. Certains espaces verts se sont transformés avec le printemps, mais il a été décidé de les laisser en l'état dans un esprit de développement durable et de gestion différenciée. Les tontes ont été effectuées autour des bancs, des lieux de repos et aux abords des habitations pour faciliter l'activité humaine. Pâquerettes, trèfles et orchidées sauvages ont désormais pris toute leur place dans nos environnements végétaux. Désormais, à l'heure du déconfinement, le service s'est donné deux priorités : stopper l'envahissement des plantes non désirées dans les massifs et la tonte. Les plantations de fleurs ont repris la deuxième quinzaine de juin.

— EN CHIFFRES —

100 ha
D'ESPACES VERTS

146 ha
D'ESPACES NATURELS

62 ha
D'ESPACES VERTS SPORTIFS

52 500
PLANTES PRODUITES EN 2019

93
AGENTS

@ Vous avez une demande, un avis, une idée à partager sur l'éclairage public, formulez-les via le module "Je participe à la vie de la cité" en page d'accueil du site vivre-a-niort.com.

Retrouvez la vidéo sur niortTV

MOBILITÉ | Par Isabelle Toesca

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

La Ville teste la mise en place de nouvelles bandes cyclables profitant de la baisse du trafic durant la période de déconfinement. Une première expérimentation est menée rue du 24-Février.



Retrouvez la vidéo sur [niortTV](#)

Depuis le 29 mai, les cyclistes peuvent remonter la rue du 24-Février dans le sens place Saint-Jean / place du Roulage en empruntant une nouvelle bande cyclable large d'1,50 mètre, séparée de la voie automobile par des potelets souples. Cette rue située sur l'axe Gare-Port Boinot enregistre en temps normal un trafic de 13 000 véhicules par jour. La circulation, moins intense ces dernières semaines, permet à la Ville de tester des aménagements pour multiplier par trois l'usage du vélo, qui représente aujourd'hui à Niort seulement 3% des déplacements.

Une bande cyclable continue

L'objectif est de créer entre la gare et Port Boinot une voie identifiée, de manière continue et dans les deux

sens. Après la rue du 24-Février, d'autres expérimentations suivront dès septembre comme rue du Général-Largeau située dans le prolongement de la rue de l'Espingole et des Ponts-Main récemment équipés de deux bandes cyclables. Ces aménagements nécessitent la suppression de places de stationnement dans cette rue, ainsi que le déplacement de la station ATMO qui analyse la qualité de l'air. À l'issue de l'expérimentation, un bilan sera dressé.

D'autres projets sont en cours de réflexion dans différents quartiers, comme actuellement avec le Conseil départemental, la création d'une bande cyclable sur le boulevard de l'Atlantique qui permettrait le franchissement à vélo de la Sèvre au niveau du restaurant La Belle Étoile. ●

TANLIB



Profitez de l'été pour tester les vélos tanlib

200 nouveaux vélos à assistance électrique tanlib vont progressivement être mis en service ce qui portera à 800 leur nombre déployés par Niort Agglo sur son territoire. C'est le moment de vous lancer ! Il vous suffit de contacter l'agence tanlib pour faire une demande de location gratuite de trois mois dans un premier temps, ou plus sur abonnement payant si vous êtes séduit par ce mode de déplacement doux dans la ville. Vous avez aussi la possibilité de louer à la journée ou sur une plus longue durée l'un des 50 vélos tanlib en libre-service, de nouveau disponibles depuis mi-mai. Vous profiterez alors de l'offre exceptionnelle de prêt gratuit d'une batterie électrique pendant un mois sur la période de juillet, août et septembre. Près de 190 utilisateurs réguliers ont déjà adopté le vélo en version libre-service.

@ Infos à l'agence Tanlib, place de la Brèche, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, le samedi de 9h30 à 12h, sur [tanlib.com](#), l'appli tanlib, Facebook @tanlib.niortagglo ou au 05 49 09 09 00.

NOUVEAU SUR LE RÉSEAU DE BUS

Deux nouvelles navettes électriques circulent en centre-ville, de la Brèche à Port Boinot en passant par la colline Saint-André, toujours du lundi au samedi.



Consultez les circuits et les fréquences de passage sur [tanlib.com](#).

COMMERCE

30 000 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT

La Ville de Niort a pris des mesures pour soutenir le commerce et favoriser le retour de la clientèle en centre-ville, après le confinement.

Avec la SoSpace, la société d'économie mixte qui gère le stationnement payant, la Ville a offert aux commerçants 30 000 tickets d'une heure de stationnement gratuit à la Brèche, à distribuer à leurs clients avec une validité au 31 décembre 2020. Cette mesure permet, de facto, d'accorder aux bénéficiaires une deuxième heure gratuite dans le parking de La Brèche.

De plus, elle a décidé de l'exonération, pour l'ensemble de l'année 2020, des droits d'occupation du domaine public auxquels les cafetiers, restaurateurs, commerçants sont assujettis pour leurs terrasses, étals, présentoirs, chevalets, etc. Cette première mesure représente une aide de 238 000 €. Elle a également décidé l'abandon de trois mois de loyer ou redevance au profit des locataires des locaux professionnels dont elle est propriétaire, soit un effacement de 22 770 €. ●



NUMÉRIQUE

Bienvenue sur la plateforme locale d'achats

“Ma ville, mon shopping” est une plateforme qui propose aux habitants un bouquet de nouveaux services de proximité.

Niort Agglo, la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Deux-Sèvres se sont associées au projet. Durement éprouvés économiquement par la pandémie de Covid-19, les producteurs locaux, les artisans et les commerçants de proximité se voient offrir une vitrine supplémentaire grâce à cette plateforme. “Ma ville, mon shopping” est une filiale de La Poste qui rayonne au niveau national et propose aux consommateurs d'acheter local 24h/24 selon trois modes : la réservation en ligne, le Click and collect (réserver des articles en stock dans les magasins) et la livraison de

proximité. Pour les professionnels, l'adhésion est rapide et simple. Le commerçant ouvre un profil tout en renseignant son adresse et ses horaires d'ouverture, puis indique les prix de vente et les quantités disponibles. Les produits sont automatiquement mis en ligne. Grâce à la participation de Niort Agglo, les entreprises n'auront pas de droit d'inscription à payer, une commission sera juste prélevée sur chaque vente.

Cette façon de consommer via internet, qui s'est accélérée lors du confinement, devrait continuer à séduire. 86% des Français pensent que consommer local est une réponse aux enjeux sociaux actuels.

@ La plateforme “Ma ville, mon shopping” est accessible sur www.mavillemonshopping.fr.

EN PLUS

AVIS AUX CHINEURS

La brocante professionnelle reviendra sur la place du Donjon le premier dimanche de chaque mois, de 8h à 18h. Prochain rendez-vous : dimanche 6 septembre.

Elle regroupe une dizaine d'exposants sélectionnés par Serge Caron, brocanteur non sédentaire, à l'initiative de ce marché spécialisé à Niort, organisé en partenariat avec la Ville.

ANIOS | Par Thomas Manse

RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE !



Adobe Stock / Yakobchuk Olena

Gâce à l'implication de nombreuses associations et au soutien de la Ville de Niort, l'ANIOS (Activités niortaises d'initiation et d'orientation sportives), offre aux enfants et aux jeunes la possibilité de découvrir une ou deux activités sportives dans l'année, à des tarifs attractifs. Cette année, vous aurez la possibilité de vous inscrire en ligne directement (sans passer par une pré-inscription préalable comme les années précédentes). Vous

pourrez choisir les activités, les créneaux, fournir les justificatifs et payer directement. Pour les personnes ne désirant pas passer par l'inscription numérique, un accueil physique sera organisé. Les inscriptions de l'ANIOS débiteront le 23 septembre 2020, dans des conditions définies par l'évolution de l'état d'urgence sanitaire. ●

 **Renseignements : service des sports de la Ville de Niort au 05 49 78 77 91.**

KUNG FU

Le corps et l'esprit

Créé en 2003, le club Kung Fu Niort n'a cessé de mettre en lumière cet art martial chinois qui permet un épanouissement physique et mental.

Cette pratique, popularisée par les films de Bruce Lee ou par les moines de Shaolin, revêt de nombreuses pratiques : préparation physique, self défense, Taolu (enchaînement de formes) ou Sanda (combat libre). Le Kung Fu Niort est un des premiers clubs à avoir repris ses activités début juin au stade de Cholette. Des cours en extérieur qui respectaient les gestes barrières et les consignes sanitaires. Si le club a toujours compté une majorité de jeunes (- de 30 ans) dans ses rangs, la tendance actuelle est plutôt à l'accueil de familles. En effet, les entraînements comptent de plus en plus de parents accompagnés de leurs enfants.

Une tendance qui s'explique tout d'abord par la grande convivialité qui règne au sein du club. Une ambiance transgénérationnelle qui permet à tout un chacun de venir se dépenser sans esprit de compétition ou de différence de niveaux. Le Kung Fu Niort revendique une centaine d'adhérents de 5 à 63 ans et les cours sont dispensés par des professeurs diplômés. Le club offre aussi de nombreuses facilités de paiement.

Les cours reprendront début septembre 2020.

 **Plus d'infos sur www.kungfuniort.fr**

PISCINES

Remboursement des activités aquatiques

Les piscines de Champommier (Niort), des Fraignes (Chauray) et Les Colliberts (Mauzé-sur-le-Mignon) ont dû fermer durant la période de confinement.

Les cours de natation et les activités encadrées n'ayant pu avoir lieu, Niort Agglo remboursera les abonnements pour la période du 16 mars à la fin juin (selon le planning des équipements).

Un formulaire de demande de remboursement est en ligne sur le site niortagglo.fr.

De plus, la durée de validité des cartes d'abonnement "entrée libre" ou d'anciennes cartes de type "10 ou 20 entrées" non périmées sera prolongée d'une durée proportionnelle à celle de la fermeture de ces trois établissements.

 **Retrouvez le formulaire de demande de remboursement sur le site [niortagglo](http://niortagglo.fr) > piscines.**



Bruno Derbord

NIORT, TOUS ENSEMBLE !

NIORT, PLUS QUE JAMAIS, TOUS ENSEMBLE !

Le 15 mars dernier, vous avez fait un choix clair en votant très majoritairement pour notre équipe conduite par Jérôme Baloge. Nous tenions à vous remercier pour la confiance que vous avez voulu nous accorder. Elle nous oblige. Deux jours plus tard, notre pays entrait dans une longue période de confinement afin d'endiguer l'épidémie de COVID19. Pendant ces deux mois, nous avons été mobilisés aux côtés du Maire et des agents des collectivités afin de protéger les personnes les plus fragiles et les plus isolées, garantir l'accueil des enfants des personnels réquisitionnés et permettre la réouverture des écoles le 11 mai, maintenir les services de l'eau et des déchets ménagers, s'assurer du niveau de service des transports publics et favoriser le maintien du marché aux Halles dans le strict respect des mesures sanitaires.

Parallèlement, l'agglomération a tenu à fournir gracieusement un masque à chaque habitant, dès la fin du confinement. Une opération nécessaire, qui a mobilisé élus et agents de nos collectivités pour envisager la distribution, mais aussi de nombreux volontaires de Niort associations mobilisés pour confectionner des masques. Dans

le même temps, des mesures ont été prises pour relancer l'activité dans le centre-ville et soutenir le commerce. La Ville a notamment offert 30 000 tickets, pour 1 heure gratuite de stationnement (en plus de la 1^{re} heure, déjà gratuite !), sur le parking de la Brèche, aux commerçants pour leur clientèle. Les chantiers en cours – Port-Boinot, la médiathèque et la piscine du Pré-Leroy – ont repris dès que cela a été possible et nous pouvons nous en féliciter. Le Conseil municipal désormais installé, nous sommes à l'œuvre pour mettre en place le programme que vous avez soutenu. Ensemble, nous ferons de Niort une ville attractive, tournée vers l'enseignement supérieur et les métiers de demain. Une ville où il fait bon apprendre et grandir en encourageant le lien des jeunes avec la nature. Une ville qui offre un cadre de vie privilégié, avec la mise en place d'îlots de fraîcheur et d'aménagements pour la pratique du vélo. Une ville pour tous dans une ville ouverte à tous les sports. Une ville sûre aussi, car votre sécurité est une priorité. Une ville participative et collaborative où les événements de convivialité seront soutenus et développés dans les

différents quartiers. Une ville juste, solidaire et bienveillante où la lutte contre l'isolement social sera une priorité. À Niort, la solidarité n'est pas un vain mot, les semaines passées l'ont confirmé. Cet été, les services de la ville seront encore mobilisés pour accueillir dans le respect des mesures sanitaires les enfants dans les centres de loisirs en ouvrant un centre supplémentaire. Afin que l'été soit aussi le temps de la joie retrouvée, les activités seront renforcées avec le concours des associations locales. Ainsi, quatre associations par semaine et par centre animeront des ateliers sportifs, culturels, environnementaux et de bien-être en formule "mini stage" pour les plus de 6 ans ou "initiation" pour les moins de 6 ans.

Enfin, notre ville sera le théâtre de multiples animations cet été. Le programme a été revu, à l'aune du contexte sanitaire, mais il sera riche : ciné en plein air, lectures de textes d'Ernest Pérochon (pour le centenaire de son Prix Goncourt) ou encore un festival de Cirque d'été, du 28 juillet au 1^{er} août.

Vous pouvez compter sur notre engagement au service des Niortaises et des Niortais ! ●

MAJORITÉ MUNICIPALE - Dominique Six, Rose-Marie Nieto, Michel Pailley, Christelle Chassagne, Nicolas Videau, Jeanine Barbotin, Lucien-Jean Lahousse, Anne-Lydie Larribau, Elmano Martins, Christine Hypeau, Bastien Marchive, Florence Villes, Philippe Terrassin, Valérie Bely-Volland, Thibaud Hébrard, Romain Dupeyrou, Yamina Boudahmani, Sophie Boutrit, Gérard Lefèvre, Aurore Nadal, Guillaume Juin, Marie-Paule Millasseau, Florent Simonnet, Yvonne Vacker, Eric Persais, Stéphanie Antigny, François Guyon, Lydia Zanatta, Ségolène Bardet, Nicolas Robin, Mélina Taché, Hervé Gérard, Noélie Ferreira, David Michaut, Aline Di Meglio, Karl Breteau, Fatima Pereira, Baptiste David.

NIORT ÉNERGIE NOUVELLE

Opposition constructive, c'est ainsi que nous nous sommes présentés au premier conseil municipal. Nous y avons appelé à une vraie transparence démocratique, sans rétention d'information et inclusive de tous. Au titre d'élus, nous serons dans les 6 conseils de quartier et serons présents dans les autres via nos concitoyens de Niort Energie Nouvelle.

La pandémie COVID 19 nous affecte. Brutalement, nous nous sommes aperçus de la gestion de certains services publics comme l'hôpital, un service essentiel et une logique à refonder au service des patients.

Elle révèle aussi deux autres urgences :

- Travailler concrètement sur la mobilité quotidienne. Expérimenter, oser, tracer de nouvelles voies, c'est ce que nous ferons en proposant le travail autour d'un schéma des mobilités intégrant tous les moyens de déplacement. Trois listes ont proposé l'expérimentation de rues à 30 km/h, et si on le tentait ?
- Être attentifs à tous notamment les jeunes, les personnes âgées et les familles en difficulté. Nous serons présents au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale et force de propositions sur les questions de logement, d'accompagnement et de soutien pour tous.

Il y a urgence à réformer. Si les valeurs écologiques sont aujourd'hui partagées, ne sous-estimons pas le chemin à parcourir : notre société et notre économie doivent être profondément revisitées. Nous pouvons "penser global et agir local". Niort, ville du mutualisme peut devenir la ville de l'entreprise solidaire et citoyenne, de la mixité sociale et de la mobilité partagée. Même minoritaires, nous y travaillerons. ●

François Gibert, Cathy Girardin, Sébastien Mathieu, Véronique Bonnet-Leclerc.

SOLIDAIRES PAR NATURE !

La convention citoyenne pour le climat arrive à son terme avec des votes prévus ce week-end. Après 9 mois de travail, les 150 français-es tirés au sort vont enfin nous livrer le fruit de ce travail collectif.

L'échelon municipal devra répondre présent, et c'est dans ce sens que nous travaillerons au sein du Conseil municipal, par des propositions

concrètes et des alertes avec, par exemple, le refus de l'artificialisation des terres en friche, applicable par la Ville. Nous veillerons à concilier lutte contre le réchauffement climatique et justice sociale dans notre action en tant qu'élus-es.

Plus largement, nous aurons à cœur de porter la voix de celles et ceux qui souhaitent une ville

plus sociale, plus écologique et plus démocratique. Avec l'ensemble du collectif Solidaires Par Nature, nous serons avec toutes et tous les habitant-es pour faire germer les graines de la transition ! ●

Jérémy Robineau, Elsa Fortage.

PORTRAIT

**SANDRINE RIBOULEAU,
FLORENCE ROY,
MARIE-LAURE BENOÎT**

Agents de maintien à domicile du CCAS

AU CŒUR DE L'ACTION

Par Thomas Manse. Photo : Bruno Derbord.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la Ville de Niort vient en aide aux personnes fragiles, isolées et vulnérables. Un service social essentiel qui demande implication et disponibilité à ses agents, en grande majorité féminins. Rencontre avec trois d'entre elles qui nous parlent crise sanitaire, solidarité et proximité.

Dans le sigle CCAS, le A désigne l'action. Un terme qui prend toute sa valeur lorsque l'on rencontre Sandrine, Florence et Marie-Laure et qu'on les écoute parler de leurs métiers. Sandrine Ribouleau et Florence Roy sont aides-soignantes, Marie-Laure Benoît est auxiliaire de vie. Trois femmes différentes dans la vie, mais identiques dans un travail à vocation sociale qu'elles font avec dévouement. Leurs activités se centrent principalement sur l'aide aux personnes dans l'incapacité d'assumer seules leur toilette, les courses, les repas, le ménage... Elles s'occupent, en moyenne, de 5 à 6 personnes chacune. Un nombre "tout à fait raisonnable qui nous permet de mettre en place des relations solides et de confiance avec nos usagers."

Le CCAS compte treize aides-soignantes et une vingtaine d'auxiliaires de vie. Un personnel qui s'adapte aux patients et dont les horaires peuvent être fluctuants. Nos trois agents ont traversé la crise sanitaire avec des doutes, mais aussi avec professionnalisme tout en continuant d'exercer leur mission malgré les risques encourus. Parcourir en voiture une cité devenue fantôme, rentrer chez les gens, toucher sonnettes ou poignées de porte, tous ces gestes anodins avant étant devenus source d'inquiétude. Ne pouvant pas toujours appliquer les gestes barrières dans un métier où la proximité physique est de mise, elles ont fait le choix de continuer à travailler tout en prenant le minimum de risques. D'ailleurs, le port du masque leur avait été conseillé

dès le début de la pandémie. Grand bien leur en a pris puisqu'une de leur patiente a été atteinte par le coronavirus. Une nouvelle qui a créé un certain stress chez les trois femmes et quinze jours d'interrogation sur leur possible contamination. "Nos familles étaient inquiètes. Le stress était palpable." D'ailleurs, la peur de rapporter quelque chose chez soi, dans sa famille, les taraude toujours aujourd'hui, mais leurs missions professionnelles sont leur priorité. Leurs usagers réguliers sont des personnes âgées de 60 ans et plus ou en situation de handicap qui souhaitent continuer de vivre chez elles. "Il a fallu apprendre à les rassurer dans un climat plus qu'anxiogène où l'autre doit rester à distance". Un travail de pédagogie nécessaire pour exercer au mieux leur activité, car le stress de certaines personnes peut compliquer le travail ordinaire. "Nous leur avons beaucoup expliqué le protocole sanitaire auquel nous étions soumises. Cela les a soulagés." Le lavage des mains au gel hydroalcoolique, le port du masque, la désinfection des véhicules de service sont devenus des gestes systématiques qui vont survivre à la pandémie, selon elles. Elles nous concèdent que dans le futur, "nous nous montrerons beaucoup plus vigilantes, mais pas moins déterminées à exercer notre métier". ●

